

Date de l'autorisation: 18/07/2014

Cliquez sur un pictogramme pour aller directement à la rubrique le concernant. Pour plus d'information sur les pictogrammes, consultez l'aide.

Indications thérapeutiques

Vous trouverez les indications thérapeutiques de ce médicament dans le paragraphe 4.1 du RCP ou dans le paragraphe 1 de la notice. Ces documents sont disponibles en cliquant ici

Groupe(s) générique(s)

Ce médicament n'appartient à aucun groupe générique

Composition en substances actives

- Collyre (Composition pour 1 ml de collyre)
 - > brinzolamide 10 mg
 - o > brimonidine 1,3 mg
 - sous forme de : tartrate de brimonidine 2 mg

Présentations

> 1 flacon(s) polyéthylène basse densité (PEBD) de 5 ml avec compte-gouttes polyéthylène basse densité (PEBD)

Code CIP: 279 296-2 ou 34009 279 296 2 5 Déclaration de commercialisation: 30/06/2015 Cette présentation est <u>agréée aux collectivités</u>

En pharmacie de ville : Prix hors honoraire de dispensation : 8,78 € Honoraire de dispensation :

1,02 € Prix honoraire compris: 9,80 €

Taux de remboursement : 65%

Service médical rendu (SMR)

Les libellés affichés ci-dessous ne sont que des résumés ou extraits issus des avis rendus par la Commission de la Transparence.

Seul l'avis complet de la Commission de la Transparence fait référence.

Cet avis est consultable à partir du lien "Avis du jj/mm/aaaa" ou encore sur demande auprès de la HAS (<u>plus d'informations dans l'aide</u>). Les avis et synthèses d'avis contiennent un paragraphe sur la place du médicament dans la stratégie thérapeutique.

Liste des avis de SMR rendus par la commission de la transparence pour SIMBRINZA 10 mg/ml + 2 mg/ml, collyre en suspension

Valeur du SMR	Avis	Motif de l'évaluation	Résumé de l'avis
Important	Avis du 03/12/2014	Inscription (CT)	le service médical rendu par SIMBRINZA 10 mg/ml + 2 mg/ml, collyre en suspension est important dans l'indication de l'AMM.
Important	<u>Avis du</u> 03/12/2014	Inscription (CT)	le service médical rendu par SIMBRINZA 10 mg/ml + 2 mg/ml, collyre en suspension est important dans l'indication de l'AMM.
Important	<u>Avis du</u> 03/12/2014	Inscription (CT)	le service médical rendu par SIMBRINZA 10 mg/ml + 2 mg/ml, collyre en suspension est important dans l'indication de l'AMM.
Important	<u>Avis du</u> 03/12/2014	Inscription (CT)	le service médical rendu par SIMBRINZA 10 mg/ml + 2 mg/ml, collyre en suspension est important dans l'indication de l'AMM.

Amélioration du service médical rendu (ASMR)

Les libellés affichés ci-dessous ne sont que des résumés ou extraits issus des avis rendus par la Commission de la Transparence.

Seul l'avis complet de la Commission de la Transparence fait référence.

Cet avis est consultable à partir du lien "Avis du jj/mm/aaaa" ou encore sur demande auprès de la HAS (<u>plus d'informations dans l'aide</u>). Les avis et synthèses d'avis contiennent un paragraphe sur la place du médicament dans la stratégie thérapeutique.

Liste des avis d'ASMR rendus par la commission de la transparence pour SIMBRINZA 10 mg/ml + 2 mg/ml, collyre en suspension

Valeur de I'ASMR	Avis	Motif de l'évaluation	Résumé de l'avis
V (Inexistant)	Avis du 03/12/2014	Inscription (CT)	SIMBRINZA 10 mg/ml + 2 mg/ml (association fixe de brinzolamide et de brimonidine) n'apporte pas d'amélioration du service médical rendu (ASMR V, inexistante) par rapport à l'administration conjointe de ses composants présentés individuellement.
V (Inexistant)	<u>Avis du</u> 03/12/2014	Inscription (CT)	SIMBRINZA 10 mg/ml + 2 mg/ml (association fixe de brinzolamide et de brimonidine) n'apporte pas d'amélioration du service médical rendu (ASMR V, inexistante) par rapport à l'administration conjointe de ses composants présentés individuellement.

V <u>Avis du</u> Inscription (Inexistant) 03/12/2014 (CT)

SIMBRINZA 10 mg/ml + 2 mg/ml (association fixe de brinzolamide et de brimonidine) n'apporte pas d'amélioration du service médical rendu (ASMR V, inexistante) par rapport à l'administration conjointe de ses composants présentés individuellement.

V <u>Avis du</u> Inscription (Inexistant) 03/12/2014 (CT)

SIMBRINZA 10 mg/ml + 2 mg/ml (association fixe de brinzolamide et de brimonidine) n'apporte pas d'amélioration du service médical rendu (ASMR V, inexistante) par rapport à l'administration conjointe de ses composants présentés individuellement.

Autres informations (cliquer pour afficher)

• Titulaire de l'autorisation : NOVARTIS EUROPHARM LIMITED

• Conditions de prescription et de délivrance :

o liste I

• Statut de l'autorisation : Valide

• Type de procédure : Procédure centralisée

• Code CIS: 6 488 029 6